

Réf: Dossier 242895

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOF & DIA SOLAR »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DOKUI, Lot
571, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 17 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOF & DIA SOLAR »

Objet : FOURNITURE, INSTALLATION ET ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION DES ENERGIES RENOUVELLABLES DONT L' ENERGIE SOLAIRE, RESEAU , DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DOKUI, Lot 571, Ilot 56

Dirigeant(s) M DIARRASSOUBA LOSSENI TOGOSSY (GÉRANT), M YAO KOFFI JACQUES (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04932 du 21/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60886/GTCA/RC/2023 du 21/08/2023

